

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-CORSE**

**ARRONDISSEMENT DE
CORTE**

**CANTON DE
FIUMORBU-CASTELLU**

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

COMMUNE DE POGGIO DI NAZZA

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 décembre 2022

Date de Convocation 05/12/2022

L'an deux mil-vingt-deux le dix du mois de décembre à seize heures, trente minutes le Conseil Municipal de la commune de Poggio-di-Nazza étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GUIDICI Jean-Noël

Nombre de conseillers

En exercice	10
Présents.....	06
Ayant donné pouvoir... ..	04
Votants.....	10
Absents.....	

Présents : M GUIDICI Jean Noël , M CHIARI Jacques, , M DOMINICI Richard, M MANFREDI Napoléon , M SANTONI Guillaume, M SANTONI Michel

Représentés : M CHIARI Patrice par M CHIARI Jacques, FRANCESCHI Jean-Baptiste par M GUIDICI Jean-Noël, Mme MANENTI Eliane par M DOMINICI Richard ;Mme ROCHE Monique par M SANTONI Guillaume

Absent :

Objet :

**Décision modificative n°1
au Budget Primitif 2022
A/R**

Il a été procédé conformément à l'article L2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Guillaume SANTONI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

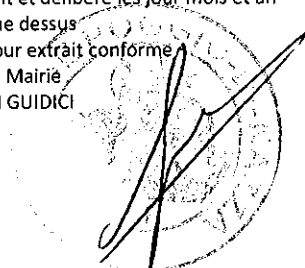
Le Maire informe le Conseil Municipal que la présentation de la DM n°1 au BP 2022 pose un problème au contrôle de légalité car elle ne fait pas apparaître clairement l'équilibre des deux sections. La délibération du 29 octobre doit donc être retirée et de nouveau débattue

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

-décide de retirer la délibération du 22 octobre 2022 portant sur la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2022.

-décide de modifier le Budget 2022 ainsi qu'il suit

Fait et délibéré les jour mois et an
que dessus
Pour extrait conforme
Le Maire
JN GUIDICI



FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>Dépenses</i>		<i>Dépenses</i>	
60622 (carburants)	+ 422.00	2112-11001 Voirie communale	-187349.00
60632(Fourn petit équipement)	+1000.00	2112-22001 Pistes Forestière	-487023.00
60633 (four de voirie)	-1000.00	2116-00501 Cimetières	-6105.00
6068 (Autres fournitures)	-300.00	212 10002 Aménagement village	-51807.86
615221(bâtiments publics)	+5500.00	212 21001 Aire de Jeux	-35750.00
615231 (voiries)	-400.00	2135 00501 Cimetière	+6105.00
615232 (réseaux)	-600.00	2135 10002 Aménagement village	+51807.86
622 (rémunérations intermédiaires/honoraires)	-1000.00	2151 11001 Voirie communale	+187349.00
633(impôts taxes versement sur rémunérations)	+450.00	2151 22001 Pistes Forestières	+487023.00
6411 (personnel titulaire)	+3000.00	2132-21002 appartements RDC	+5000.00
6413 (personnel non titulaire)	+4100.00	2151-10002 Aménagement village	+215000.00
658822 (aides)	-1680.00		
Total DM	+ 9492.00	Total DM	+220 000.00
Total section après DM n°1	613484.15	Total section après DM n°1	1 395 896.24
<i>Recettes</i>		<i>Recettes</i>	
706811 (redev assainissement)	+1247.00	1641 OFI	+ 220 000.00
7068121 (redev modernisation réseaux)	+67.00		
74121 (dot solidarité rurale)	+3203.00		
74127 (Dot Natle Péréquation)	+1175.00		
74718 (autres dotations)	+1000.00		
7588 (Autres produits gestion)	+693.00		
7788 (produits exceptionnels)	+2107.00		
Total DM n°1	+ 9492.00	Total DM n°1	+ 220 000.00
Total section après DM n°1	613484.15	Total section après DM n°1	1 395 896.24

Le reste sans changement

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus
 Pour extrait conforme
 Le Maire
 JN GUIDICI

